

MGI DIGITAL TECHNOLOGY

COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2025

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE
- ANNEXE
- RAPPORT DE GESTION

K€

ACTIF

30 Juin 2025

31 Décembre

	2025	2024
Immobilisations incorporelles	40 057	36 590
<i>Dont écart d'acquisition net</i>	2 267	2 572
Immobilisations corporelles nettes	40 891	42 224
Immobilisations financières nettes	3 144	3 104
Titres mis en équivalence	469	509
Actif immobilisé	84 561	82 427
Stocks en cours	37 970	35 423
Clients et comptes rattachés	7 991	8 681
Autres créances (1)	9 093	8 024
Valeurs mobilières de placement	11 505	18 324
Disponibilités	17 915	17 181
Actif circulant	84 474	87 633
TOTAL DE L'ACTIF	169 035	170 060

(1) dont Impôts différés actifs

1 734

1 472

K€

PASSIF

30 Juin 2025

31 Décembre

	2025	2024
Capital	6 278	6 263
Primes d'émission	19 217	19 232
Réserves consolidées	115 462	113 889
Autres	246	309
Capitaux propres (Part du groupe)	141 203	139 693
Intérêts minoritaires	109	97
Avances conditionnées BPI		
Provisions	1 769	1 664
Emprunts et dettes financières	11 550	12 460
Fournisseurs et comptes rattachés	11 796	13 301
Autres dettes et comptes de régularisation (2)	2 608	2 845
Dettes	25 954	28 606
TOTAL DU PASSIF	169 035	170 060

(2) dont Impôts différés passifs

506

515

GROUPE MGI	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL
-------------------	--

K€

au 30 Juin

	Note	2025	2024
Chiffres d'affaires	18	27 093	67 645
Autres produits d'exploitation	19	5 656	8 272
Achats consommés	-	13 748	- 29 793
Charges de personnel	-	9 249	- 16 281
Autres charges d'exploitation	20	- 5 081	- 12 518
Impôts et taxes	-	258	- 505
Dotations aux amortissements et provisions	21	- 3 565	- 6 307
Résultat d'exploit. avant dot amts. et dépr. Écarts acquisitions		848	10 513
Dotations aux amortissements liés aux écarts d'acquisition		111	156
Résultat d'exploit. après dot amts. et dépr. Écarts acquisitions		737	10 357
Charges et Produits financiers	22	431	- 425
Charges et Produits exceptionnels	23		10
Impôts sur les résultats	24	1 031	2 730
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		2 199	12 672
QP dans les résultats des entreprises mises en équivalence			1
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		2 199	12 673
Intérêts minoritaires		267	- 97
RESULTAT NET (Part du groupe)		2 466	12 576

Résultat par action (en €)	29	0,40	2,04
Résultat par action dilué	29	0,40	2,04

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	CAPITAL	PRIMES RESERVES	RESULTAT CONSOLIDE	RESERVE DE CONVERSION /RES.INT.MINOR	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	TOTAL
31-déc-22	6 246	105 847	7 288	-	105	119 486
Affectation résultat n-1		7 288	- 7 288			-
Augmentation de capital	12	- 12				-
Variation des réserves consolidés		- 1 270				- 1 270
Variation Actions propres		505				505
Variation des réserves de conversion						-
Provisions règlementées						-
Subvention d'équipement					- 8	- 8
Résultat de l'exercice n			8 191			8 191
31-déc-23	6 258	112 358	8 191	-	97	126 904
Affectation résultat n-1		8 191	- 8 191			-
Augmentation de capital	5	- 5				-
Variation des réserves consolidés		- 1				- 1
Variation Actions propres		1				1
Variation des réserves de conversion						-
Résultat intérêts minoritaires				97		97
Subvention d'équipement					212	212
Résultat de l'exercice n			12 576			12 576
31-déc-24	6 263	120 546	12 576	97	309	139 791
Affectation résultat n-1		12 576	- 12 576			-
Augmentation de capital	15	- 15				-
Variation des réserves consolidés		- 1 623				- 1 623
Variation Actions propres		729				729
Variation des réserves de conversion						-
Résultat intérêts minoritaires				12		12
Subvention d'équipement					- 63	- 63
Résultat de l'exercice n			2 466			2 466
30-juin-25	6 278	132 213	2 466	109	246	141 312

TABLEAUX CONSOLIDES DES FLUX DE TRESORERIE

	2025 30-juin	2024 31-déc	2023 31-déc	2022 31-déc
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE				
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	2 466	12 576	8 191	7 288
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité				
Amortissements et provisions nets	3 452	15 564	4 794	1 600
Plus ou moins values de cession nettes d'impôt				
Quote part des actionnaires minoritaires	-	-	-	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	5 918	28 140	12 985	8 888
Variation des créances d'exploitation	- 3 043	- 9 700	- 3 857	- 6 657
Variation des dettes d'exploitation	- 1 742	5 677	- 879	4 220
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 4 785	- 4 023	- 4 736	- 2 437
Flux net de trésorerie lié à l'activite	1 133	24 117	8 249	6 451
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Capex R&D	- 4 386	- 7 937	- 7 384	- 7 589
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 1 049	- 12 322	- 1 770	- 5 231
Cessions ou diminutions d'immobilisations incorporelles et corporelles	21	173	213	4 612
Variation des immobilisations financières	-	- 228	- 30	- 619
Ecart d'acquisition filiales		- 2 168		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 5 414	- 22 482	- 8 971	- 8 827
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Remboursement d'emprunt	- 2 439	- 4 227	- 2 888	- 13 400
Souscription d'emprunt	1 529	6 984	3 325	5 056
Augmentation de capital				
Frais sur opération de capital				
Autres variation-actions propres	729	1	505	295
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 181	2 758	942	- 8 049
Incidence des variations réserve consolidée	- 1 623	1	- 1 277	- 719
Variation de trésorerie	- 6 085	4 394	- 1 057	- 11 144
Trésorerie d'ouverture	35 505	31 111	32 168	43 312
Trésorerie à la clôture	29 420	35 505	31 111	32 168
Variation de trésorerie	- 6 085	4 394	- 1 057	- 11 144

ANNEXE

MGI DIGITAL TECHNOLOGY
AU 30 JUIN 2025

Faits caractéristiques de l'exercice

Augmentation de capital MGI SA :

Suite à la mise en place le 15 février 2023 d'un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la société et de ses filiales, l'augmentation de capital correspondante à l'attribution définitive de 15 000 actions a été réalisée le 17 février 2025.

Le capital social a été porté de 6 262 730€ à 6 277 730€ suite à la création de 15 000 actions ordinaire de 1€ de valeur nominale chacune par prélèvement et incorporation au compte de réserves indisponibles.

Au 1er janvier 2025, la SCI Gamma a été fusionnée avec la société MGI SA, cette opération a généré un boni de 398K€.

Nature et description de l'activité

Le groupe MGI propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

Le groupe est composé au 30 Juin 2025 des sociétés suivantes :

- La SA MGI au capital de 6 277 730€ ayant son siège social au 4 rue de la Méridienne, 94260 Fresnes, est la société mère, fabrique des solutions d'impression numérique,
- La société KORA PACKMAT, au capital de 500 000€, est spécialisée en mécanique et commercialise les équipements auprès de professionnels, son siège social se situe au 18 Gewerbestr à Villingendorf en Allemagne, elle est détenue à 100%,
- La SAS INKJET, au capital de 169 670€, est spécialisée dans le conseil, son siège social se situe au 6 rue du général De Gaulle, 56590 GROIX, elle est détenue à 25 %.
- La SAS ALTIX Développement au capital de 2 206 000,80€ située au 26 rue Damrémont, 75018 Paris est spécialisée en systèmes d'imagerie de contact semi-automatiques ou automatiques et d'imagerie directe polyvalente pour différents segments de marché, elle est détenue à 71,94%.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société MGI SA présentés ont été préparés pour les besoins du marché Euronext Growth.

MGI SA a opté pour l'établissement de ses comptes consolidés selon des règles françaises conformément aux principes énoncés par le règlement ANC 2020-01 de l'autorité des Normes Comptables relatif aux comptes consolidés. L'application de cette norme concernant le traitement du crédit d'impôt sera effective sur les comptes audités annuels de la société.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés au 30 Juin 2025 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2024.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes au 30 Juin 2025 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation retenues par la société MGI sont les suivantes :

- Sont consolidées par intégration globale, les sociétés dans lesquelles MGI exerce un contrôle exclusif directement ou indirectement,
- Sont consolidées par mise en équivalence les sociétés dans lesquelles MGI exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20%.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes des sociétés du Groupe au 30 Juin 2025.

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	Intérêts (%)	Contrôle (%)	Pays d'activité
MGI SA	Société Mère	N/A	N/A	France
KÖRA-PACKMAT	Intégration Globale	100 %	100 %	Allemagne
INKJET TECHNOLOGY	Mise en équivalence	25 %	25 %	France
ALTIX DEVELOPPEMENT	Intégration Globale	100 %	100 %	France

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée par intégration globale.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont supportés par le Groupe.

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation des écarts d'acquisition ainsi que leur durée d'utilité retenue, la valorisation des actifs incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour les impôts différés.

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les capitaux propres à la date d'acquisition.

Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur et l'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition.

Jusqu'au 31 décembre 2015, les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini, sur une durée déterminée en fonction des objectifs retenus lors de l'acquisition, allant de 5 à 20 ans. A compter du 1^{er} janvier 2016, les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an lors de la clôture des comptes ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue selon la même méthode que celle utilisée au moment des acquisitions décrite ci-dessus.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et font l'objet dans le cas où ils correspondraient à une prévision de pertes futures à une reprise par résultat étalée dans le temps selon un rythme prédéfini. Dans le cas où ils ne correspondent pas à des risques identifiés, ils sont repris en résultat de l'année d'acquisition.

Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe MGI Digital Technology sont les suivants :

Conversion des transactions libellés en monnaie étrangère.

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- dépenses de recherche et développement sur projets en cours non encore commercialisés

- logiciels
- brevets
- Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :
 - le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou ce procédé peuvent être individualisés et mesuré de façon fiable,
 - faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - intention du Groupe d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
 - capacité de celui-ci à utiliser ou à vendre cette immobilisation incorporelle,
 - probabilité que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs,
 - disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Les développements portent sur un projet principal qui vise à développer une solution d'impression numérique grand format, sur tout support en technologie jet d'encre. Le projet intègre le développement de logiciels de pilotage et de gestion d'impression associés.

- Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire de 1 à 10 ans.
- Les frais de développement de la filiale Altix développement concernent les projets activés, ils sont amortis sur le mode linéaire de 3 à 10 ans
- Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5 à 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

Ces immobilisations corporelles comprennent entre autres les frais de développement liés à des plateformes expérimentales de familles de machines déjà commercialisées et en cours d'amortissement. Ces plateformes sont amorties sur 9 ans et 15 ans.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Constructions :	linéaire sur 10 et 40 ans.
Matériel de production :	linéaire sur 2 à 10 ans.
Matériel de bureau et informatique :	linéaire sur 2 à 5 ans.
Mobilier de bureau :	linéaire sur 5 à 10 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 5 à 12 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5 ans.
Plateformes expérimentales	linéaire sur 9 à 15 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

Titres mis en équivalence

Le principe général de mise en équivalence des comptes d'une entreprise consiste à substituer, dans le bilan consolidé, à la valeur comptable des titres de l'entreprise mise en équivalence, la part des capitaux propres (y

compris le résultat de l'exercice) de cette entreprise, déterminés d'après les règles de consolidation. Cette quote-part de capitaux propres retraités est portée sur une ligne distincte du bilan consolidé intitulée « Titres mis en équivalence ».

Le compte de résultat consolidé doit reprendre, sur une ligne spécifique intitulée « Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence », la fraction du résultat net de l'entreprise mise en équivalence, déterminée d'après les règles de consolidation.

En l'absence de précision complémentaire des textes spécifiques aux comptes consolidés, les titres mis en équivalence sont généralement évalués conformément aux principes généraux d'évaluation des titres de participation, au plus faible des deux montants suivants :

- valeur comptable consolidée des titres mis en équivalence, celle-ci comprenant, le cas échéant, la valeur comptable de l'écart d'acquisition, même si celui-ci est comptabilisé sur une ligne séparée ;
- valeur d'utilité des titres mis en équivalence, celle-ci représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Aucune dépréciation des titres mis en équivalence n'a été comptabilisée dans les comptes consolidés.

Stocks

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de produits en cours de réalisation et de consommables.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le coût de consommation de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément plafonnée à 16 000 € HT est présentée à notre compagnie d'assurance.

Disponibilités

La société possède des comptes libellés en devises. Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice. Les écarts de change (produits ou charges) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Avances conditionnées

Lorsque la société perçoit des avances remboursables en vue de faciliter le lancement d'études de développement et de fabrication de certains matériels, elles sont comptabilisées en « Emprunts et dettes assortis de conditions particulières » présentées au bilan dans la rubrique « Avances conditionnées BPI ».

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison ou à la mise à disposition à l'usine s'agissant de ventes aux distributeurs.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

Résultat exceptionnel

A partir du 1^{er} janvier 2025, dans le cadre de la réforme du Plan Comptable Général français, validée par le règlement ANC n°2022-06, les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Impôt sur les sociétés

Impôt exigible

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû par les sociétés du groupe MGI. Cet impôt est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés :

- à la clôture lorsqu'il existe une situation fiscale latente et que la situation fiscale de la société le permet. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et valeur comptable des actifs et passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.
Les pertes fiscales reportables donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé actif lorsque leur récupération est fortement probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ses actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs.
- à la suite des retraitements effectués sur les comptes consolidés.

Conformément à la méthode du report variable, les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

Information sectorielle

La nature de l'activité du groupe MGI permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients France et International.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et services.

Crédits d'impôt

▪ Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et est comptabilisé en produit d'impôt. Ce dernier est imputé sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise. Le crédit d'impôt recherche a été comptabilisé de la même manière dans les comptes consolidés.

Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère en tenant compte des instruments dilutifs ayant déjà été émis.

Note 1 : Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition peuvent être résumés comme suit :
Il s'agit d'un écart d'acquisition dégagée lors de l'achat des titres Kora Packmat.
Au cours du deuxième semestre 2011, la société MGI SA a acquis 35% du capital social de la société Kora Packmat.
Début 2015, la société MGI SA a acquis 63,70% du capital social de la société Kora Packmat.ce qui porte sa participation à 98,70%.
En 2016 La société MGI a acquis 100% de la société Kora Packmat.
Cette opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 1 197K€.
Cet écart est amorti sur une durée de 15 ans.Son amortissement au 30 juin 2025 est de 957K€.

La SCI Gamma détenue à 100% a fait l'objet d'une TUP au 01.01.2025, l'écart d'acquisition généré lors de la fusion entre les sociétés MGI et Ceradrop en 2019 à été éliminé en consolidation. Le bâtiment a fait l'objet d'une réévaluation, l'amortissement associé à cette nouvelle valeur est pris en compte dans les comptes sociaux de la société MGI.

Nouvel écart d'acquisition à compter du 30 septembre 2024 suite à l'acquisition à hauteur de 71,94% des titres de la société Altix Développement
Cette opération a généré un écart d'acquisition de 2 124K€, son amortissement au 30 juin 2025 est de 142K€
Dans le cadre de la mise en oeuvre du règlement 2015-07 relatif aux comptes consolidés, qui transpose la directive comptable européenne 2013/34 UE, le Groupe avait procédé à l'analyse des écarts d'acquisition existant au 1er janvier 2016 au regard de leur durée d'utilisation.

A l'issue de cette analyse, l'option avait été alors prise, comme le permettait ce règlement de poursuivre les plans d'amortissements antérieurs. Ce choix conduit à maintenir pour ces écarts d'acquisition historique le plan d'amortissement linéaire d'une durée de vie de 15 ans sur les exercices suivants, ce qui conduit à constater un amortissement de 111K€ pour l'exercice 2025.

Date	Brut	Amort. Cumulés	Retraitement	Ecart d'acquisit.net
30/06/2025	3 472	- 1 099	- 80	2 293

Note 2 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
		exercice 2025		
Immobilisations incorporelles en cours	36 014	4 251		40 265
Frais d'établissement	-			-
Logiciels & Brevets - Autres immobilisations inc.	14 082	300		14 382
Total	50 096	4 551	-	54 647
Amortissement	- 16 078	- 830	25	- 16 883
Valeurs nettes	34 018			37 764

Note 3 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2025			31/12/2024
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Constructions	5 009	- 224	4 785	3 998
Installation tech, mat et outillages	48 924	- 13 340	35 584	37 435
Autres immobilisations corporelles	10 544	- 10 038	506	791
Immobilisations corporelles en cours			-	
Total	64 477	- 23 602	40 875	42 224

Les immobilisations correspondantes à des crédits baux représentent un montant brut de 2 300K€ et correspondent notamment au crédit bail immobilier de KORA

	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Ecart de change	30/06/2025
		exercice 2025			
Valeurs brutes	63 628	926	- 62		64 492
Amortissements	- 21 404	- 2 215	18	-	- 23 601
Valeurs nettes	42 224	- 1 289	- 44	-	40 891

Note 4 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2024	Augmentations	diminutions	Retraitement	30/06/2025
		exercice 2025			
Immobilisations financières	3 104	64	- 24		3 144

Les immobilisations financières se composent à hauteur de 1,5M€ des titres de participation de la société Dracula Technologies acquis en juin 2019, à hauteur de 0,5M€ des titres de participation Inkjet (mise en équivalence) et à hauteur de 1,2M€ de dépôts et cautionnement donnés en garantie des loyers et locaux.

Note 5 : Titres de participation mis en équivalence

(en milliers d'euros):	31/12/2024	augmentations	diminutions	Reclassement	30/06/2025
Titres de participation mis en équivalence	509		- 40		469

Ces titres sont composés uniquement de la participation à hauteur de 25% dans le capital social de la société INKJET pour un montant de 564K€
Le 12 mai 2023, la société Inkjet a procédé à la diminution du capital par rachat puis annulation de 13 033 actions valorisées sur le montant des capitaux propres 2022 soit 83,88€ par actions. Cette réduction a généré un produit financier sur l'exercice 2023 de 241K€ pour la société MGI

Note 6 : Stocks

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2025			31/12/2024
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Marchandises/Stocks mat.première et autres appro.	25 036	- 306	24 730	22 929
Produits Intermédiaires et finis	17 692	- 4 452	13 240	12 494
Total	42 728	- 4 758	37 970	35 423

Le montant des stocks bruts de la société Altix Développement au cours de l'exercice représente 3 456 694€, pas de dépréciations.

Note 7 : Clients

Le détail du compte clients et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Créances clients	8 717	9 407
Dépréciation des créances	- 726	- 726
Total	7 991	8 681

La variation correspond globalement au décalage de règlement accord Konica Minolta sur les nouveaux produits commercialisés. Pas de mouvements sur l'année des dépréciations.

Note 8 : Autres créances

L'ensemble de ces créances s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
TVA déductible, créances fiscales et sociales	2 352	1 422
Crédit d'impôts recherche et acomptes IS	3 909	4 054
Acomptes fournisseurs et autres créances	546	693
Total	6 807	6 169

Le poste crédit d'impôt recherche et acompte IS se décompose de la manière suivante :

CIR 2025	1 359
Autres crédits d'impôts	2 550
	3 909

Le poste acomptes fournisseurs et autres créances se décompose de la manière suivante :

Avances fournisseurs	465
Subventions à recevoir	
Débiteurs divers	15
Autres	66
	546

Note 9 : Impôts différés actifs

L'impôt différé actif s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Total base fiscale différée	6 936	5 886
Impôts différé actif	1 734	1 472

Taux utilisé25%25%

Note 10 : Ventilation des créances

Etat des créances	Total	<1 an	>1 an	>5 ans
Autres immobilisations financières	1 643			1 643
Avances et acomptes versés fournisseurs	465	465		
Créances clients et comptes rattachés	7 986	7 986		
Clients douteux brut	731		731	
Personnel	15	15		
Organismes sociaux				
Etat	6 261	6 261		
Subventions à recevoir				
Débiteurs divers et autres	66	66		
Charges constatées d'avance	552	552		
Totaux	17 719	15 345	731	1 643

Note 11 : Disponibilités

Le détail des disponibilités ressort comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Comptes à terme	11 505	18 324
Comptes bancaires en €	17 431	17 165
Comptes bancaires en devises	484	16
Total	29 420	35 505

Les comptes bancaires en devises sont convertis au taux de clôture.
Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 11 505K€ à la clôture et pour un montant de 18 324K€ sur la précédente clôture

Note 12 : Comptes de régularisation

Le détail des charges constatées d'avance ressortcompris dans le poste (compte de régularisation) ressort comme suit (en milliers d'euros)
Celles-ci sont essentiellement constituées de :

	30/06/2025	31/12/2024
Foires et salons		9
Autres charges d'exploitation	552	335
Total	552	344

Note 13 : Capital social

Le capital social est composé de 6 277 730 actions d'une valeur de 1 €

	31/12/2024	nombre d'actions créées		30/06/2025
	6 262 730	15 000		6 277 730
	31/12/2024	augmentation	diminution	30/06/2025
Capital social	6 262 730	15 000		6 277 730
Primes d'émission	19 232 024		- 15 000	19 217 024

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé. Au 30 juin 2025, la société MGI détenait 165 833 actions acquises pour un montant de 4 271 269€, le résultat y afférant est de (10 700)€.

Note 14 : Avances conditionnées BPI

Dans le cadre de sa recherche la société a bénéficié de différentes avances conditionnées (en milliers d'euros):

	31/12/2024	souscription	remboursement	30/06/2025
Avances conditionnées BPI				-

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

Note 15 : Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Provisions pour risques et charges explt	911	949
Provisions pour pension	858	715
Total	1 769	1 664

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière de retraite pour Mgi (775K€) est la méthode des unités de crédit projeté.

Elle retient comme base le salaire de fin de carrière, les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proraïsée. Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux IBOXX Corporates AA : 3,35%
- Revalorisation des salaires pour les cadres et non cadres de 2%
- Charges sociales patronales de 42%
- Départ volontaire à la retraite 100%
- Mobilité des actifs avec un turnover moyen
- Probabilité de survie : table INSEE 2024

Note 16 : Emprunts et dettes financiers

Les emprunts et dettes financiers du groupe sont les suivants (en milliers d'euros):

	31/12/2024	souscription	remboursement	30/06/2025
Emprunts auprès des établist de crédits *	10 976	1 356	- 2 228	10 104
Intérêts courus sur emprunts	163	113	- 163	113
Dettes de crédit bail	1 321	60	- 48	1 333
Dépôt de garantie client				-
Total	12 460	1 529	- 2 439	11 550

* hors BPI av conditionnées

Echéancier des emprunts au 30-juin-25	Emprunts auprès des établis crédits	Crédit bail	Dépôt de garantie	total
Moins d'un an	5 209	156		5 365
Entre 1 et 5 ans	5 008	546		5 554
Plus de 5 ans		631		631
Total	10 217	1 333	-	11 550

Note 17 : Dettes

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Le détail du compte fournisseurs et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs	4 708	6 047
Fournisseurs factures non parvenues	1 548	2 699
Total	6 256	8 746

L'ensemble des dettes fournisseurs et comptes rattachés a une échéance inférieure à un an.

Dettes sociales et fiscales

Le détail des dettes sociales et fiscales est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Dettes envers le personnel	1 634	1 496
Dettes fiscales et sociales	3 906	3 059
Total	5 540	4 555

L'ensemble des dettes sociales et fiscales a une échéance inférieure à un an.
Elles sont constituées pour l'essentiel, de la provision pour congés payés, des charges sociales du mois de juin et celles du 2ème trimestre en ce qui concerne les caisses de mutuelle et prévoyance.

Autres dettes

Le détail des autres dettes est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Acomptes clients sur commandes	2 334	2 444
Avance COFACE et divers	150	238
Total	2 484	2 682

Compte de régularisation (Produits constatés d'avance)

Les produits constatés d'avance sont constitués des contrats de maintenance liés à la vente de nos équipements, retenus au protara temporis sur la durée des contrats (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Contrats de maintenance	124	163
Equipements et services		-
Total	124	163

Note 18 : Informations sectorielles

Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique la répartition du chiffre d'affaires (en milliers d'euros):

La société Altix Développement a réalisé au cours du premier semestre un chiffre d'affaires consolidé de 3 340 457 euros,

par secteur géographique

	30/06/2025	%	31/12/2024	%
CA France	888	3%	2 343	3%
CA Export	26 205	97%	65 302	97%
Total	27 093	100%	67 645	100%

par secteur d'activité

	30/06/2025	%	31/12/2024	%
CA Equipements	20 848	77%	46 712	69%
CA Consommables et services	6 245	23%	20 933	31%
Total	27 093	100%	67 645	100%

Note 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Production stockée	772	- 34
Production Immobilisée	4 386	7 936
Subvention d'exploitation	70	68
Reprise de provisions	277	76
Transfert de charges		
Autres produits	151	226
Total	5 656	8 272

La production immobilisée pour un montant de 4 386K€ représente le coût des plateformes expérimentales développées pour la période. Le montant pour la société Altix représente 648K€.

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Les achats et charges externes se composent pour l'essentiel de (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Publicité et salons	726	2 076
Loyers	1 069	1 705
Honoraires	731	4 370
Frais de commercialisation	219	202
Transport marchandises et déplacements	906	1 788
Divers	1 216	2 377
Total	4 867	12 518

Note 21 : Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

Les dotations aux provisions d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros) au bilan:

	30/06/2025
Amortissement des immobilisations incorporelles	830
Amortissement des immobilisations corporelles	2 198
Dépréciation stock	393
Dépréciation clients	
Provision pension retraite	144
Total	3 565

Note 22: Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Différence de change	- 53	54
Produits et charges financiers autres	484	- 479
Total	431	- 425

Suite à la TUP de la SCI Gamma et de la revalorisation du bâtiment et du terrain de celle-ci, un produit financier a été constaté pour la somme de 398K€,

Note 23: Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	30/06/2025	31/12/2024
Produits et charges sur exercice ant.		
Produits et charges exceptionnels		10
Reprise de provision pour risques		
Total	-	10

A partir du 1^{er} janvier 2025, dans le cadre de la réforme du Plan Comptable Général français, validée par le règlement ANC n°2022-06, les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Note 24 : Impôts sur les résultats

Impôts différés (en milliers d'euros)

	30/06/2025	31/12/2024
Retraitements consolidés	- 1 168	- 1 490
Base	- 1 168	- 1 490
	- 292	- 373

Le taux d'impôt appliqué est de 25%

Impôts exigibles (en milliers d'euros)

	30/06/2025	31/12/2024
Impôts société	- 628	2 589
Impôts exigibles (en milliers d'euros)	- 628	2 589

Note 25 : Autres informations

* REMUNERATIONS ET HONORAIRES ALLOUES AUX ORGANES DE DIRECTION

(en milliers d'euros)

	30/06/2025	31/12/2024
Rémunérations	413	689
Total	413	689

Note 26: EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	30/06/2025	31/12/2024
Cadres	124	118
Non Cadres	134	144
Total	258	262

Note 27: FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses effectuées au titre de la recherche et du développement sur l'exercice sont d'un montant de 7 466K€, soit 26,3% du CA consolidé du groupe. Cette recherche est activée pour un montant de 4 386K€ (CAPEX), le solde pour un montant de 3 080K€ reste comptabilisé en charge. La dotation aux amortissements des plateformes expérimentales commercialisées s'élève à 2 577K€.

Le groupe a calculé un CIR arrêté au 30 juin 2025 d'un montant de 1 359K€, il est constaté en diminution de la charge d'imposition et participe au financement de la recherche comptabilisée en charge

(en milliers d'euros)

	30/06/2025	31/12/2024
Dont Capex (frais de développement capitalisé)	4 386	7 936
Dont frais pris en charges	3 080	5 427
Total Dépenses R&D financées s/exercice	7 466	13 363
Dépenses de R&D en % du CA net	26,30%	19,80%

Dotations aux amort des frais de R&D capitalisés sur les exercices précédents	2 577	4 792
---	-------	-------

(en milliers d'euros)

	30/06/2025	31/12/2024	31/12/2023
Crédit d'impôt recherche	1 359	3 396	2 397

28- Impôts et preuve d'impôt (en milliers d'euros)	
	30/06/2025
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant IS	1 167
IS théorique à 25%	292
	- 628
Ecart	- 336
Décomposition de l'écart	
Non reconnaissance d'actifs d'impôts	- 333
Incidence des déficits reportables	
Incidence des différences permanentes	2
Contribution sociale	-
Autres décalages	38
Impôt courant	293
Ecart	-

29 - Résultat par action (en euros)		
	2025 30-juin	2024 31-déc
Résultat net	2 465 501	12 575 674
Nombre d'actions	6 277 730	6 262 730
Actions propres à déduire	- 165 833	- 110 210
	6 111 897	6 152 520
Nombre d'actions théorique issu de l'exercice potentiel des AGA en circulation	5 000	20 500
Nombre d'actions théorique issu de l'exercice potentiel des BSA en circulation		
Total des actions dilué tenant comptes des instruments en circulation	6 116 897	6 173 020
Résultat par action (en €)	0,40	2,04
Résultat par action dilué	0,40	2,04

30 - Engagements financiers (en milliers d'euros)		
ENGAGEMENTS DONNES		MONTANT
Autres engagements :		
	BANQUE B	4 167
	PGE Altix	896
		5 063

31 - Cautions - Garantie première demande (en milliers d'euros)			
CAUTIONS	DATE DEBUT	DATE FIN	MONTANT
SCHOTT AG	20/11/2024	02/08/2026	62
KARLSRUHER INSTITUTE FUR TECH	20/12/2024	31/07/2026	520
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	22/08/2025	85
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	31/10/2025	85
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	01/12/2025	85
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	09/02/2026	87
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	04/05/2026	87
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	13/07/2026	87
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	04/09/2026	85
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	13/11/2026	85
ALPMA-ALPENLAND	03/06/2024	06/07/2025	47
ECONO-PAK	09/04/2025	31/08/2025	93
ECONO-PAK	09/04/2025	30/11/2025	83
IIT JODHPUR	19/05/2025	30/11/2026	12
			1 503

32- Transactions entre les parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.